



Bourgogne-Franche-Comté : une région plutôt attractive mais qui peine à retenir ses habitants de moins de 40 ans

La Bourgogne-Franche-Comté a une propension à attirer de nouveaux habitants supérieure à la moyenne des régions françaises. Cette propension ne suffit cependant pas à entraîner une croissance démographique. Le solde migratoire est négatif et la région peine à conserver ses habitants. Elle perd des personnes de moins de 40 ans, étudiants ou actifs en emploi, alors qu'elle gagne des retraités. Les mobilités résidentielles contribuent ainsi au vieillissement de la population régionale. Par ailleurs, elles renforcent la présence des jeunes ouvriers qualifiés.

Régine Bordet-Gaudin, Bénédicte Piffaut, Insee

L'accueil de nouvelles populations constitue un enjeu important en Bourgogne-Franche-Comté qui, avec la Normandie, est la région de métropole où la baisse démographique est la plus marquée, estimée à - 0,3 % par an entre 2017 et 2020. Cette décroissance, amorcée depuis plusieurs années, s'accroît : la natalité est en repli, le nombre croissant de décès lié au vieillissement de la population dépasse celui des naissances.

Plus forte propension à attirer des habitants que les autres régions du quart nord-est de la France

La propension de la région à attirer des habitants (*définitions*) est supérieure à la moyenne des régions métropolitaines (*figure 1*). Elle attire en effet 9 % de personnes de plus que ce qu'elle serait en mesure de capter compte tenu de son poids démographique. Les Hauts-de-France et Grand Est, dont le marché du travail est globalement plus dégradé, attirent proportionnellement moins, tout comme l'Île-de-France qui polarise en premier lieu des jeunes de moins de 30 ans. Les nouveaux arrivants dans la région viennent essentiellement des territoires limitrophes. Près de 17 % arrivent de l'étranger contre 22 % au niveau national.

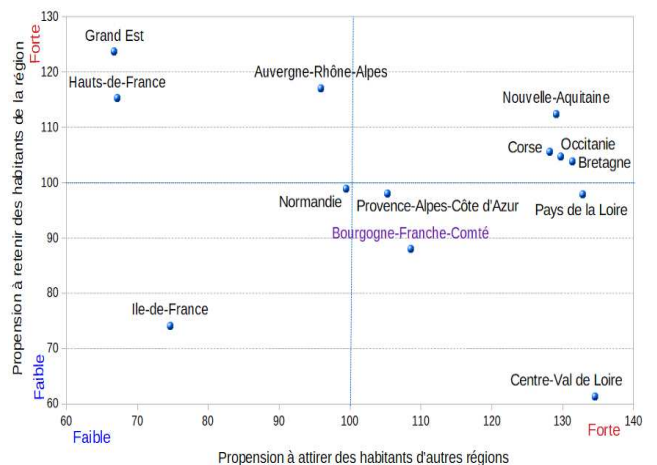
Au cours de l'année 2016, 46 000 personnes, résidant auparavant dans une autre région de métropole, sont venues habiter dans la région. Elles représentent 1,6 % de la population régionale. Cette part est inférieure à celle des régions plus attractives qui bordent l'Atlantique et la Méditerranée. La Bourgogne-Franche-Comté ne bénéficie ni de l'attrait des littoraux ni de l'héliotropisme, deux facteurs qui renforcent depuis plusieurs décennies les migrations vers l'ouest et le sud de l'Hexagone.

Des difficultés à retenir les personnes de moins de 40 ans

Cependant, l'attractivité de la région n'est pas suffisante pour que les migrations résidentielles aient un effet positif sur sa démographie.

1 Plus forte attractivité démographique de la façade atlantique

Propension à attirer et à retenir des habitants sur un an



Note de lecture : La Bourgogne-Franche-Comté attire 9 % de population de plus que ce qu'elle pourrait attirer compte tenu de son poids démographique en France métropolitaine. Elle retient, en revanche, 12 % de population de moins qu'elle pourrait en retenir.

Champ : population ayant changé de région métropolitaine sur un an
Source : Insee, RP 2017 (enquêtes de recensement de 2015 à 2019)

Le nombre de nouveaux arrivants ne compense pas les départs : le déficit est de 1 500 personnes en un an. La région a du mal à retenir ses habitants et tout particulièrement les personnes de moins de 40 ans, qui par nature sont plus mobiles que le reste de la population. Elle est ainsi la 2^e région, derrière Centre-Val de Loire, ayant la plus faible propension à retenir (*définitions*) les habitants de cette tranche d'âge. Leurs déménagements vers d'autres régions correspondent le plus souvent à une nouvelle étape dans la vie comme la poursuite d'études supérieures, l'entrée dans la vie active ou une opportunité professionnelle. Ces jeunes partent en premier lieu en Auvergne-Rhône-Alpes ou rejoignent le Grand Est et l'Île-de-France. Ces régions bénéficient d'une offre de formation plus étoffée notamment

en 3^e cycle. Les créations d'entreprises et le développement des emplois tertiaires y sont également plus dynamiques qu'en Bourgogne-Franche-Comté et les opportunités d'emploi, notamment très qualifié, plus nombreuses. Par conséquent, les départs de jeunes de moins de 40 ans contribuent au vieillissement de la population régionale (figure 2).

Les jeunes ouvriers renforcent leur présence dans la région

Sur une année, 6 000 jeunes de 14 ans ou plus nouvellement arrivés dans la région poursuivent des études alors que 7 500 l'ont quittée pour aller étudier ailleurs. La région perd 1 500 étudiants au cours de l'année : 65 % ont uniquement le baccalauréat et près de 30 % ont au moins un diplôme de niveau bac +3 (licence, diplôme d'État, bachelor...).

2 Trois quarts des personnes qui quittent la région ont moins de 40 ans

Nombre et profil des entrants et des sortants de Bourgogne-Franche-Comté sur un an

	Entrants (nombre)	Part parmi l'ensemble des entrants (%)	Sortants (nombre)	Part parmi l'ensemble des sortants (%)	Solde entrants-sortants (nombre)
Ensemble	45 960		47 460		-1 500
Population de moins de 40 ans	33 080	72,0	35 460	74,7	-2 380
Élèves, étudiants de 14 ans ou plus	6 020	13,1	7 500	15,8	-1 480
Actifs en emploi	19 550	42,5	20 950	44,1	-1 400
Retraités	5 090	11,1	4 500	9,5	+590

Note : La situation des entrants et des sortants décrite est celle après migration, au moment de leur recensement.

Champ : population ayant changé de région métropolitaine sur un an

Source : Insee, RP 2017 (enquêtes de recensement de 2015 à 2019)

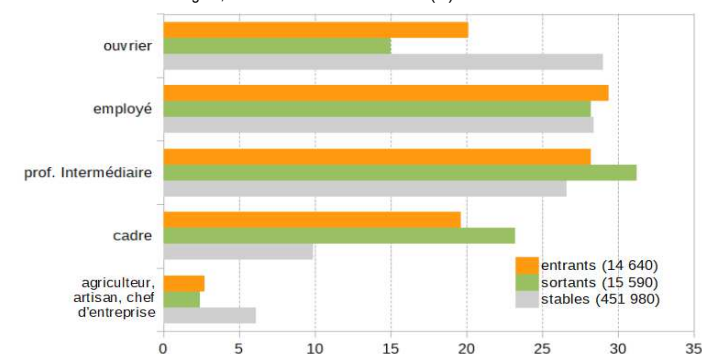
La région enregistre également un déficit de jeunes actifs en emploi, de l'ordre de 1 400 personnes en un an. Parmi ceux ayant quitté la région, plus de la moitié exercent une profession intermédiaire ou sont cadres dans leur région d'accueil. En revanche, ceux venus s'installer en Bourgogne-Franche-Comté occupent davantage un emploi d'ouvrier, le plus souvent qualifié (figure 3). De ce fait, les jeunes ouvriers renforcent leur présence dans la région où l'industrie est très implantée et dont certaines activités très spécifiques, comme l'industrie automobile ou la métallurgie, requièrent une main-d'œuvre importante. D'autres s'installent dans la région mais n'y travaillent pas : c'est le cas des ouvriers venus habiter dans la bande frontalière et ayant un emploi en Suisse où les rémunérations sont plus élevées qu'en France.

Au jeu des migrations, la région gagne des ménages de petite taille et des retraités

Les migrations ont également pour effet un accroissement du nombre de ménages, 2 000 de plus en un an. Ceux-ci représentent 2 % des ménages de la région. Ils sont de plus petite taille que les ménages qui y étaient déjà installés. Ils sont majoritairement locataires et logés en appartement.

3 Plus de jeunes cadres parmi les sortants que parmi les entrants

Répartition des actifs en emploi de moins de 40 ans selon la catégorie sociale en Bourgogne-Franche-Comté : entrants dans la région, sortants et stables sur un an (%)*



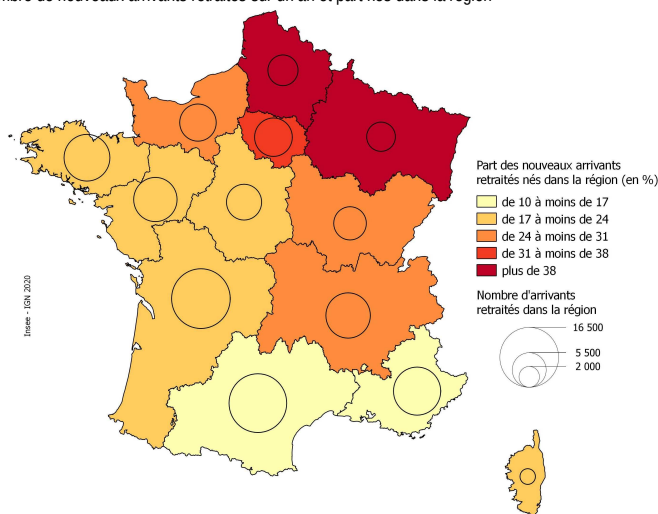
* pour les entrants : la profession est celle exercée en Bourgogne-Franche-Comté, pour les sortants, il s'agit de celle exercée dans la région de résidence actuelle. Les stables sont les personnes qui n'ont pas changé de région au cours de l'année.

Source : Insee, RP 2017 (enquêtes de recensement de 2015 à 2019)

Par ailleurs, les mouvements migratoires entraînent une augmentation du nombre de retraités qui proviennent en très grande majorité d'une grande aire urbaine extérieure à la région. Ils arrivent, principalement de celle de Paris pour 36 %, et beaucoup moins souvent de celle de Lyon, 9 %. Plus d'un quart sont nés en Bourgogne-Franche-Comté, c'est un peu plus qu'en moyenne dans l'Hexagone. Ces retours pourraient être davantage liés à un rapprochement familial ou à la possession d'une maison qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur ou Occitanie (figure 4). Mais ils sont plus limités qu'en Hauts-de-France et Grand Est.

4 « Un retour au pays » pour plus d'un quart des retraités nouvellement arrivés en Bourgogne-Franche-Comté

Nombre de nouveaux arrivants retraités sur un an et part nés dans la région



Source : Insee, RP 2017 (enquêtes de recensement de 2015 à 2019)

Définitions

La **propension à attirer de nouveaux arrivants d'une région** est la part d'entrants dans la région parmi l'ensemble des entrants dans les régions de France métropolitaine rapporté à la part de la population de la région dans l'ensemble de la population de France métropolitaine. La **propension à retenir** est calculée selon le même principe.

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :
Isabelle Revillier

ISSN : 2497-451X

© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Ville H., Bordet-Gaudin R. « Attractivité résidentielle : des ressorts pas toujours suffisants dans les grands pôles urbains, des atouts dans certaines petites centralités », Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté n°75, octobre 2020
- Chassard M., « Bourgogne-Franche-Comté : la baisse de la population s'accroît en 2017 et 2018, conséquence d'un solde naturel de plus en plus négatif », Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n°99, janvier 2020

